

Compte de Résultat (Première Partie)

GEORHIN

Période du 01/01/22 au 31/12/22
 Edition du 22/06/23
 Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
Ventes de marchandises	16 437		16 437	
Production vendue de biens				
Production vendue de services	86 887		86 887	535 787
Chiffres d'affaires nets	103 324		103 324	535 787
Production stockée				
Production immobilisée			186 742	471 771
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			31 079	300 574
Autres produits			90	28
PRODUITS D'EXPLOITATION			321 235	1 308 160
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises			27 848	433 422
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 466	79
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			555 930	820 986
TOTAL charges externes :			585 244	1 254 487
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			5 892	6 578
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			94 669	184 398
Charges sociales			32 650	67 179
TOTAL charges de personnel :			127 320	251 578
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			49 796	64 653
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				325 343
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			49 796	389 995
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			787	591
CHARGES D'EXPLOITATION			769 039	1 903 230
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(447 804)	(595 069)

Compte de Résultat (Seconde Partie)

GEORHIN

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 22/06/23
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(447 804)	(595 069)
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	42 546	442 967
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	42 546	442 967
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	93 313	209 138
Intérêts et charges assimilées	181 881	712 321
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	275 193	921 460
RÉSULTAT FINANCIER	(232 648)	(478 493)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(680 452)	(1 073 562)
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	6 159	6 696
Produits exceptionnels sur opérations en capital	31 027	69 437
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	37 185	76 133
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	20 536	84 277
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	4 726	53 862
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		224 293
	25 262	362 433
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	11 923	(286 300)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		26 218
TOTAL DES PRODUITS	400 966	1 827 260
TOTAL DES CHARGES	1 069 495	3 213 340
BÉNÉFICE OU PERTE	(668 528)	(1 386 080)



Christophe DOMENGES
Marielle GALLO

2GRE
(ANCIENNEMENT GEORHIN)
49 ROUTE D'AGEN
47310 ESTILLAC
529 770 646 R.C.S. AGEN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2022

CQFD AUDIT

48, rue de Cartou – 47000 AGEN -
SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT SUR LA LISTE NATIONALE RATTACHE A LA CRCC DE GRANDE AQUITAINE,
SARL au Capital de 1 000 EUROS – Registre du Commerce et des Sociétés AGEN B 492 622 295- APE 6920 Z - SIRET 492 622 295 00011

2GRE
(ANCIENNEMENT GEORHIN)
49 ROUTE D'AGEN
47310 ESTILLAC
529 770 646 R.C.S. AGEN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'associé unique de la société 2GRE,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décisions de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 2GRE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

CQFD AUDIT

48, rue de Cartou – 47000 AGEN -
SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrite dans la note « *Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation et événements post-clôture* » de l'annexe aux comptes annuels.

Observation :

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'évaluation des PER exposée dans la note « Immobilisations incorporelles » de l'annexe des comptes annuels.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « *Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation* », nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Le paragraphe « *Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières de placement* » de l'annexe aux comptes annuels précise que les titres de participation font l'objet d'une provision pour dépréciation lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur historique et mentionne les principes retenus par votre société pour déterminer cette valeur d'utilité. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations.

Le paragraphe « Immobilisations incorporelles » de l'annexe aux comptes annuels précise que votre société active les coûts relatifs aux projets de géothermie. Nos travaux ont consisté à apprécier les approches retenues par la société sur la base des éléments disponibles à ce jour et à mettre en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

CQFD AUDIT

48, rue de Cartou – 47000 AGEN -
SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

CQFD AUDIT

48, rue de Cartou – 47000 AGEN -

SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Agen, le 20 juillet 2023

Le Commissaire aux comptes
CQFD Audit



Christophe DOMENGES

CQFD AUDIT

48, rue de Cartou – 47000 AGEN -

SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

Bilan et Compte de résultat



2GRE

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	9 794 906	314 238	9 480 668	9 293 926
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	9 794 906	314 238	9 480 668	9 293 926
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	242 079	184 056	58 023	104 059
Autres immobilisations corporelles	160 511	152 573	7 938	16 425
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	402 590	336 629	65 961	120 484
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	2 526 505	2 526 400	105	105
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	633		633	633
TOTAL immobilisations financières :	2 527 138	2 526 400	738	738
ACTIF IMMOBILISÉ	12 724 634	3 177 267	9 547 367	9 415 147
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement	1 146 123	784 884	361 239	364 009
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :	1 146 123	784 884	361 239	364 009
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				4 000
Créances clients et comptes rattachés	34 640 382	28 849 386	5 790 996	5 783 632
Autres créances	38 906 649	38 477 345	429 304	1 224 906
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	73 547 031	67 326 731	6 220 300	7 012 538
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	169 991		169 991	547
Charges constatées d'avance				1 712
TOTAL disponibilités et divers :	169 991		169 991	2 260
ACTIF CIRCULANT	74 863 144	68 111 614	6 751 530	7 378 806
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	87 587 778	71 288 881	16 298 897	16 793 954

Bilan Passif

Période du 01/01/22 au 31/12/22

2GRE

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 3 210 000	3 210 000	3 210 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	33 304	33 304
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	(63 922 550)	(62 536 470)
Résultat de l'exercice	(668 528)	(1 386 080)
TOTAL situation nette :	(61 347 774)	(60 679 246)
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	228 330	228 330
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	(61 119 444)	(60 450 916)
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées	1 301 451	1 301 451
AUTRES FONDS PROPRES	1 301 451	1 301 451
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	13 850 581	13 639 569
Emprunts et dettes financières divers	54 132 151	54 132 151
TOTAL dettes financières :	67 982 731	67 771 719
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 303 885	2 340 303
Dettes fiscales et sociales	5 827 574	5 831 396
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 700	
TOTAL dettes diverses :	8 134 159	8 171 700
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	76 116 891	75 943 419
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	16 298 897	16 793 954

Compte de Résultat (Première Partie)

2GRE

Période du 01/01/22 au 31/12/22

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
Ventes de marchandises	16 437		16 437	
Production vendue de biens				
Production vendue de services	86 887		86 887	535 787
Chiffres d'affaires nets	103 324		103 324	535 787
Production stockée			186 742	471 771
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			31 079	300 574
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges				
Autres produits			90	28
PRODUITS D'EXPLOITATION			321 235	1 308 160
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises			27 848	433 422
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 466	79
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			555 930	820 986
TOTAL charges externes :			585 244	1 254 487
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			5 892	6 578
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			94 669	184 398
Charges sociales			32 650	67 179
TOTAL charges de personnel :			127 320	251 578
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			49 796	64 653
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				325 343
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			49 796	389 995
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			787	591
CHARGES D'EXPLOITATION			769 039	1 903 230
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(447 804)	(595 069)

Compte de Résultat (Seconde Partie)

2GRE

Période du 01/01/22 au 31/12/22

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(447 804)	(595 069)
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	42 546	442 967
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	42 546	442 967
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	93 313	209 138
Intérêts et charges assimilées	181 881	712 321
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	275 193	921 460
RÉSULTAT FINANCIER	(232 648)	(478 493)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(680 452)	(1 073 562)
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	6 159	6 696
Produits exceptionnels sur opérations en capital	31 027	69 437
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	37 185	76 133
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	20 536	84 277
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	4 726	53 862
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		224 293
	25 262	362 433
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	11 923	(286 300)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		26 218
TOTAL DES PRODUITS	400 966	1 827 260
TOTAL DES CHARGES	1 069 495	3 213 340
BÉNÉFICE OU PERTE	(668 528)	(1 386 080)

Annexe



Désignation de la société : **SAS GEORHIN**

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos au 31 décembre 2022, dont le total est de 16.298.897 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 668 528 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels arrêtés au 29 juin 2023.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Règles générales

Les comptes annuels sont établis en conformité avec les règles et méthodes comptables découlant des textes légaux et réglementaires applicables en France. Ils respectent les dispositions du règlement ANC N°2016-07 du 4 Novembre 2016 du Comité de la réglementation notamment le plan comptable général.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

GeoRhin est l'entité du groupe chargée de réaliser les études techniques des projets de géothermie. Ces projets sont destinés à être hébergés dans des entités ad hoc qui porteront les investissements matériels et les financements levés. Pour ce fait, ces coûts de développement sont activés.

Ainsi, le développement d'un projet Géothermie s'étend sur une période minimale de 4 ans. Cette période, qui s'achève à la mise en construction de l'unité de géothermie profonde, peut se découper en 4 phases distinctes précédant l'exploitation :

- Obtention des PER (I)
- Forage (dont travaux exploratoires géosciences) (II)
- Construction (2° puits) (III)

- Installation de surface (IV)

Toutes ces phases nécessitent la mise en œuvre de moyens humains et techniques spécifiques générateurs de coûts pour l'entreprise : salaires, frais de déplacement et de fonctionnement, frais d'études extérieures ou investissements en divers équipements.

L'obtention de PER (I) est une étape clé du développement puisqu'elle donne une exclusivité territoriale de 5 ans renouvelable 2 fois. Le titulaire de ce titre minier est le seul à pouvoir commercialiser, donc le seul à pouvoir établir une installation en profondeur et en surface. Il a donc en tant que tel une valeur généralement évaluée en fonction de la ressource disponible. Nous ne sommes pas encore en mesure de déterminer cette valeur. Les dépenses engagées dans cette phase préliminaire, avant l'obtention du PER, sont comptabilisées en charges.

Grâce au PER, la phase d'exploration (de forage) (II) devient possible.

Le démarrage des forages nécessite au préalable des travaux exploratoires précis (géophysique, définition de l'objet géologique cible - lithologie, modèle surfacique, modèle structural, données mécaniques, perméabilité, géochimie - modélisation du réservoir, modélisation prévisionnelle de l'exploitation par production/injection sur 30 ans), des coûts d'ingénierie de forage, des coûts d'ingénierie thermique pour la valorisation en surface de la chaleur, des frais de sélection de site, des investissements et des coûts d'installation d'un rig de forage, des coûts de préparation du site, des coûts juridiques, des coûts d'assurance, des coûts de recherche de financements et des coûts indirects* liés aux précédents (temps passé sur les recherches de financements par exemple, ou les frais de fait attribuables à l'activité : frais généraux et administratifs dédiés à l'activité géothermique).

Ces frais de développement sont considérés comme des coûts d'acquisition des immobilisations que sont les puits exploratoires. Ces coûts, mesurables et individualisés par projet, sont donc activés pendant toute la phase de préparation de l'exploration ("coûts d'acquisition des puits") et affectés en immobilisations incorporelles.

Au lancement du plan d'exploration, ces stocks ont pour valeur leur coût historique car à ce stade, tout tend à démontrer que la campagne d'exploration sera un succès (disponibilité de zones aquifères à bonne profondeur, à bonne température et à bonne pression). Au cours de la campagne, et à chaque fois qu'un forage ne permet pas de tester positivement une zone aquifère exploitable, la probabilité de succès se réduit et le stock est ajusté en conséquence.

En conséquence,

- Si le programme échoue totalement (aucun puits ne présente des conditions d'exploitation viables), les coûts d'acquisition des puits ne sont pas constatés en stock.
- Si le programme permet de trouver des conditions d'exploitation géothermiques viables, il y a de fortes probabilités que les coûts engagés pourront être cédés à la SPV. La phase III viendra confirmer la capacité d'injection industrielle du réservoir qui aura été pré validé lors des tests de la phase II. Les coûts d'acquisition sont donc conservés en immobilisation en cours pour être transférés en immobilisations corporelles et amortis à partir de la mise en exploitation de la station géothermique, soit à la fin de la phase IV, dès lors que le raccordement électrique est réalisé.

A chaque phase du programme, les actifs constitués ont une valeur intrinsèque. Juridiquement, les PER sont cessibles (principe d'amodiation ou de mutation). Economiquement, leur valeur de marché dépend du potentiel de ressources. Plus les phases sont avancées (à l'issue des études géophysique, la valeur potentielle devient précise), plus les actifs constitués ont une valeur de cession importante. Nous estimons

possibles d'identifier 4 à 5 secteurs d'exploitation par PER, ce qui représente à minima un multiple de notre investissement initial.

Il y a deux projets en phase II :

- Strasbourg : PER accordé en juin 2013
- Val de Drôme : PER accordé en mars 2014

Au 31/12/2022, il y a un projet en phase III : Strasbourg : secteur de Vendenheim.

Au 31 décembre 2020, la société a reclassé en immobilisations incorporelles, les coûts associés aux différents Permis Exclusif de Recherche pour une montant de 8,8m€ précédemment classé en Stocks de Travaux.

Au 31 décembre 2022, il reste en immobilisations incorporelles les coûts de recherche et de développement pour un montant de 9,5 m€ mis en œuvre pour les projets suivants, PER Strasbourg pour les projets Eckbolsheim, projets Hurtigheim, PER Val de Drome et Riom.

A la date d'arrêté des comptes, compte tenu des recours juridiques en cours sur le PER de Strasbourg, la société se trouve placée dans l'impossibilité d'apprécier si une dépréciation de cet actif s'avère nécessaire et pour quel montant.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et de taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlements de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

Les frais accessoires, droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, ne sont pas incorporés à ce coût d'acquisition. Les intérêts des emprunts spécifiques à l'acquisition ou à la production d'immobilisation ne sont pas inclus dans le coût des immobilisations.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire sur la durée d'utilisation.

Les durées d'utilisation sont les suivantes :

- Concessions et Brevets : 3 ans
- Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- Outillage industriel : 10 ans linéaire
- Installations générales Agencements : 10 ans linéaire
- Matériel de transport : 5 ans linéaire
- Matériel informatique : 3 ans linéaire

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire correspond à la valeur d'utilité.

A chaque arrêté comptable, la société réalise une analyse de cette valeur d'utilité selon une approche multicritère reposant en particulier sur les prévisions d'activité attendues dans le cadre du business plan établi par le groupe.

Au 31 décembre 2022, la société Géorhin a dépréciée à 100% les titres de ses participations.

Stocks et en cours

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, des droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables à l'acquisition de produits finis, des matières premières et des services. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Au 31 décembre 2022, la société a en stock des outils de forage et des consommables spécifiques à l'activité géothermique pour un montant brut de 1.146.123€, ces outils et consommables ont été dépréciés pour 784 884€ soit un net de 361 239€.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les provisions pour dépréciations d'actif tiennent compte des éventuels risques afférents à des sociétés liées ou avec un lien de participation.

La société dispose de créances liées aux avances en comptes courants associé accordées à ses filiales. Au 31 décembre 2022, ces créances s'élèvent à 38 477 345 euros. Le détail de ces créances figure dans le tableau des filiales et des participations. Les créances font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 38 477 345 euros.

AUTRES INFORMATIONS

Engagement de retraite

Au 31 décembre 2022, l'engagement retraite n'est pas significatif. Il ne fait l'objet ni d'une provision dans les comptes ni d'une information chiffrée dans l'annexe.

Engagements hors bilan

Dans le cadre de l'obtention des PER, GeoRhin doit dans un délai de 5 ans engager des dépenses conformément aux programmes exploratoires des titres miniers dont le montant est fixé par arrêté publié au journal officiel.

En cas de non-respect de ces engagements, GeoRhin perdrait le droit de renouvellement automatique et exclusif du PER. GeoRhin se verrait alors dans l'obligation de renégocier de gré à gré avec l'Etat l'exploration exclusive pour une nouvelle période de 5 ans ou redéposer une demande de PER ouverte à la concurrence.

La SAS GEORHIN (anciennement FONROCHE GEOTHERMIE) s'est porté caution solidaire pour un montant en principal de 880 000€, plus intérêts, commissions et frais accessoires dans le cadre du crédit à long terme souscrit par FONGEOM auprès du crédit agricole. A la date d'arrêté des comptes, le capital restant dû est de 493.515€.

La SAS La Compagnie des Châteaux, s'est portée caution solidaire à hauteur de 3.000.000€ des billets de trésorerie souscrit par la SAS Géorhin. Au 31/12/2022 l'encours des billets de trésoreries s'élève à 12,95M€.

Transactions avec des parties liées

Aucune transaction significative et conclues à des conditions différentes de celles du marché n'a été conclue avec une partie liée.

Produits et Charges financiers

Les produits financiers s'élèvent au 31/12/2022 à 42.5k€ et correspondent à la rémunération des prêts intra-groupes. Les charges financières s'élèvent au 31/12/2022 à 275k€ dont 93k€ correspondant à la dépréciation des comptes courants et des titres des filiales et 181k€ d'intérêts bancaires.

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Depuis le 1^{er} janvier 2021, la société est indépendante fiscalement.

Le montant des déficits fiscaux reportables au 31 décembre 2022 est de 3 130 486€

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant des honoraires des Commissaires aux comptes s'élève à 12.430€.

Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation et événements post-clôture

PER DE STRASBOURG, DOUBLET DE VENDENHEIM

A la suite d'une série d'événements sismiques commencée le 27 octobre 2020 et notamment l'évènement du 4 décembre 2020, d'une magnitude de 3,6, la préfète du Bas Rhin, par deux arrêtés des 7 et 8 décembre 2020 a ordonné l'arrêt définitif des opérations de forages géothermiques, de simulation hydraulique des puits et de tests sur la commune de Vendenheim.

Un arrêté du 2 février 2021 prescrit à la société de déposer une déclaration d'arrêt définitif de l'activité. La société Georhin conteste ces arrêtés et a entamé une procédure judiciaire contre ces arrêtés auprès du Tribunal Administratif de Strasbourg.

Par un jugement 24 mars 2022, le Tribunal Administratif de Strasbourg a annulé les arrêtés contestés. La Préfecture du Bas Rhin a fait appel de cette décision le 16 mai 2022 auprès de la Cour d'Appel de Nancy.

Un comité d'expert a été mis en place aux fins d'analyser les événements et proposer des méthodes ou technologies qui permettront d'intégrer le retour d'expérience de Vendenheim. La société collabore activement à ces travaux dont les conclusions ont été rendues publiques en Mai 2022 et continue la surveillance des puits.

PER DE STRASBOURG, projets de HURTIGHEIM ET ECKBOLSHEIM

En date du 15 avril 2021, la préfète du Bas-Rhin a publié trois arrêtés qui prescrivent, pour les sites d'Eckbolsheim et d'Hurtigheim ainsi que le site d'Illkirch exploité par la société Électricité de Strasbourg, des compléments d'études afin de tenir compte des observations et recommandations émises par le comité d'experts mentionné ci-avant. La société a suspendu les projets relatifs à ces sites.

Par un jugement 23 juin 2022, le Tribunal Administratif de Strasbourg a annulé les arrêtés contestés sur leur caractère suspensif.

Les études demandées ont été remises à la Prefecture en Octobre 2022. Georhin a déposé en Septembre 2022 une déclaration de levé géophysique pour ces deux projets, pour en améliorer la modélisation géologique.

La société concentre ces efforts sur la préservation de ces actifs et la collaboration active avec les services de l'État de la Région Grand Est.

Par conséquent aussi, les activités sur les 4 autres PER détenus par la société ont été réduite au minimum.

En conséquence de cette situation, la société a procédé aux dépréciations des actifs de la société principalement composés de participations (2,5m€), du stock de matériel (0,8m€) détenu et de certaines créances clients et intra-groupes (67m€).

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Selon le contexte présent sur les PER, le 02/02/2022 la société GEORHIN entre dans une procédure de sauvegarde. Les créanciers ont 2 mois pour déclarer leurs créances auprès du mandataire judiciaire. Le 13/07/2022 la période d'observation est prolongée. L'administrateur judiciaire obtient la création de classes de parties affectées, afin d'engager des discussions de sortie du plan de sauvegarde dès Septembre 2022.

Dans le contexte de la reprise par la société ARVENE GROUPE, opérateur minier important, disposant des compétences et assises financières nécessaires pour soutenir le plan de sauvegarde, l'hypothèse de la continuité de l'exploitation a été retenue. Cependant, en l'absence d'issue favorable, la continuité d'exploitation de la société pourrait se trouver compromise.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Début Février 2023, le tribunal de commerce d'Agen a validé l'acquisition par Arverne Groupe de 100% des titres de la société Géorhin (ex-Fonroche Géothermie) à la société Compagnie des Châteaux pour 1€.

Le protocole d'accord conclu entre Arverne Group et La Compagnie des Châteaux le 31 janvier 2023 inclut deux compléments de prix, sous conditions.

Le plan de sauvegarde a été adopté le 01/02/2023 et a été clôturé le 06/04/2023.

2GRE

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	9 608 164		186 742
TOTAL immobilisations incorporelles :	9 608 164		186 742
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	251 373		
Installations générales, agencements et divers	21 426		
Matériel de transport	10 039		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	136 997		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	419 836		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	2 526 505		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	633		
TOTAL immobilisations financières :	2 527 138		
TOTAL GÉNÉRAL	12 555 137		186 742

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles			9 794 906	
TOTAL immobilisations incorporelles :			9 794 906	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels		9 294	242 079	
Inst. générales, agencements et divers			21 426	
Matériel de transport			10 039	
Mat. de bureau, informatique et mobil.		7 952	129 046	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :		17 245	402 590	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations			2 526 505	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières			633	
TOTAL immobilisations financières :			2 527 138	
TOTAL GÉNÉRAL		17 245	12 724 634	

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	314 238			314 238
TOTAL immobilisations incorporelles :	314 238			314 238
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel	147 314	42 833	6 091	184 056
Inst. générales, agencements et divers	11 805	2 143		13 948
Matériel de transport	9 710	329		10 039
Mat. de bureau, informatique et mobil.	130 522	4 492	6 428	128 586
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	299 352	49 796	12 519	336 629
TOTAL GÉNÉRAL	613 590	49 796	12 519	650 867

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :			
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL			

VENTILATIONS DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS		
	Colonne 1 Différentiel de durée	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amort. fiscal exceptionnel
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :			
TOTAL III			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			
TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (Col. 1+2+3)			

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	REPRISES			Mouvements nets des amort. à la fin de l'exercice
	Colonne 4 Différentiel de durée	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amort. fiscal exceptionnel	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement. TOTAL I				
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.				
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :				
TOTAL III				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)				
TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (Col. 4+5+6)				

TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ

Provisions Inscrites au Bilan

Période du 01/01/22 au 31/12/22

2GRE

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				

Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges				
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES				

Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation	2 526 400 809 962 28 849 386 38 384 032	93 313	25 079	2 526 400 784 884 28 849 386 38 477 345
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	70 569 780	93 313	25 079	70 638 014

TOTAL GÉNÉRAL	70 569 780	93 313	25 079	70 638 014
----------------------	-------------------	---------------	---------------	-------------------

État des Échéances des Créances et Dettes

Période du 01/01/22 au 31/12/22

2GRE

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	633		633
TOTAL de l'actif immobilisé :	633		633
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	263 880		263 880
Autres créances clients	34 376 502	21 119	34 355 383
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	319	319	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	386 118	20 395	365 723
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers	24 857	24 857	
Groupe et associés	38 477 345		38 477 345
Débiteurs divers	18 010	18 010	
TOTAL de l'actif circulant :	73 547 031	84 700	73 462 331
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE			

TOTAL GÉNÉRAL	73 547 664	84 700	73 462 964
----------------------	-------------------	---------------	-------------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	13 850 581	4 419 502	9 431 079	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	2 303 885	44 454	511 690	1 747 741
Personnel et comptes rattachés	4 133	4 133		
Sécurité sociale et autres organismes	39 686	23 818	3 650	12 218
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	5 773 985			5 773 985
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	9 770	9 770		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	54 132 151			54 132 151
Autres dettes	2 700	2 700		
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				

TOTAL GÉNÉRAL	76 116 891	4 504 377	9 946 419	61 666 095
----------------------	-------------------	------------------	------------------	-------------------

NATURE	Montant des éléments				Montant des dépréciations
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Globaux	
TOTAL					
RAPPEL : Fonds commercial					

Charges à Payer

2GRE

Période du 01/01/22 au 31/12/22

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit Emprunts et dettes financières divers Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Disponibilités, charges à payer Autres dettes	44 454 15 095
TOTAL	59 549

Produits à Recevoir

2GRE

Période du 01/01/22 au 31/12/22

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	21 119
Personnel	319
Organismes sociaux	
État	24 857
Divers, produits à recevoir	
Autres créances	3 528
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	
TOTAL	49 823

Variation Détaillée des Stocks et des En-Cours

Période du 01/01/22 au 31/12/22

2GRE

RUBRIQUES	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises Stocks revendus en l'état Marchandises				
Approvisionnement Stocks approvisionnement Matières premières Autres approvisionnements	1 146 123	1 173 971		27 848
TOTAL I	1 146 123	1 173 971		27 848

Production Produits intermédiaires Produits finis Produits résiduels				
TOTAL II				

Production en cours Produits Travaux Études Prestations de services				
TOTAL III				

PRODUCTION STOCKEE (ou déstockage de production)	II + III		
---	-----------------	--	--

Charges et Produits Constatés d'Avance

2GRE

Période du 01/01/22 au 31/12/22

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation		
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		

TOTAL		
--------------	--	--

Composition du Capital Social

2GRE

Période du 01/01/22 au 31/12/22

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	214000	15
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	214000	15

Identité des Sociétés Mères Consolidant les Comptes de la Société

2GRE

Période du 01/01/22 au 31/12/22

DÉNOMINATION SOCIALE	Forme	Au capital de	Ayant son siège social à

Tableau de variation des capitaux propres

Période du 01/01/22 au 31/12/22

2GRE

	Solde Initial	Augmentation	Diminution	Solde Final
Capital social	3 210 000			3 210 000
Primes liées au capital social				
Écart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale				
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées	33 304			33 304
Autres réserves				
Ecart d'équivalence				
Report à nouveau	(62 536 470)		1 386 080	(63 922 550)
Résultat de l'exercice	(1 386 080)	1 386 080	668 528	(668 528)
Subventions d'investissement	228 330			228 330
Provisions réglementées				
TOTAL	(60 450 916)	1 386 080	2 054 608	(61 119 444)

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	3	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers		
TOTAL	3	

SAS 2GRE

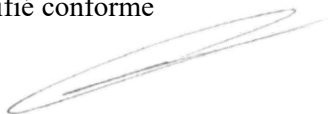
Comptes annuels 31/12/2022

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

<i>Dénomination Siège Social</i>	<i>Capital Capitaux Propres</i>	<i>Q.P Détenue Divid. Encaiss.</i>	<i>Val. Brute Titres Val. Nette Titres</i>	<i>Prêts, avances Cautions</i>	<i>Chiffe d'affaires Résultat</i>
FILIALES (>50%)					
GÉOLONS	1 000	100,00%	1 000	62 134	0
Zac des champs de Lescaze 47310 Roquefort	-9 844	0	0	0	-1 984
GÉOFORON	1 000	100,00%	1 000	54 745	0
Zac des champs de Lescaze 47310 Roquefort	-54 702	0	0	0	-1 573
GÉOVAL	1 000	100,00%	1 000	620 729	5 894
Zac des champs de Lescaze 47310 Roquefort	-72 172	0	0	0	-13 065
GÉOECK	1 000	100,00%	1 000	910 098	0
Zac des champs de Lescaze 47310 Roquefort	-946 199	0	0	0	-20 077
GÉOHURT	1 000	100,00%	1 000	179 767	0
Zac des champs de Lescaze 47310 Roquefort	-203 522	0	0	0	-6 366
GÉOVEN	600 000	100,00%	600 000	36 372 299	110 020
Zac des champs de Lescaze 47310 Roquefort	-113 651 018	0	0		69 019
GÉOVIS	5 000	100,00%	5 000	10 380	0
Zac des champs de Lescaze 47310 Roquefort	-4 969	0	0	0	-3 985
FONGEOM	455 000	100,00%	910 000	162 692	439 746
Zac des champs de Lescaze 47310 Roquefort	-1 150 462	0	0	880 000	-248 642
GÉOVEN ELECTRICITE	100	100,00%	100	1 411	975
Zac des champs de Lescaze 47310 Roquefort	-1 254	0	0	0	1
PARTICIPATIONS (10 à 50%)					
FORAGELEC	1 005 000	24,00%	241 200	0	448 556
Zac des champs de Lescaze 47310 Roquefort	470 490	0	0	0	975 092
ENESOL GEOTHERMIE	2 309 000	24,47%	565 000	0	71 943
2652 Hameau d'Auzas 30140 Saint Jean du Pin	560 927	0	0	0	953 557
GEOTHERMIX	400 200	50,00%	200 100	101 986	NC
4 Place Malouet 63200 Riom	NC	0	0	0	NC
AUTRES TITRES					

Annexe





Désignation de la société : **SAS GEORHIN**

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos au 31 décembre 2022, dont le total est de 16.298.897 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 668 528 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels arrêtés au 29 juin 2023.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Règles générales

Les comptes annuels sont établis en conformité avec les règles et méthodes comptables découlant des textes légaux et réglementaires applicables en France. Ils respectent les dispositions du règlement ANC N°2016-07 du 4 Novembre 2016 du Comité de la réglementation notamment le plan comptable général.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

GeoRhin est l'entité du groupe chargée de réaliser les études techniques des projets de géothermie. Ces projets sont destinés à être hébergés dans des entités ad hoc qui porteront les investissements matériels et les financements levés. Pour ce fait, ces coûts de développement sont activés.

Ainsi, le développement d'un projet Géothermie s'étend sur une période minimale de 4 ans. Cette période, qui s'achève à la mise en construction de l'unité de géothermie profonde, peut se découper en 4 phases distinctes précédant l'exploitation :

- Obtention des PER (I)
- Forage (dont travaux exploratoires géosciences) (II)
- Construction (2° puits) (III)

- Installation de surface (IV)

Toutes ces phases nécessitent la mise en œuvre de moyens humains et techniques spécifiques générateurs de coûts pour l'entreprise : salaires, frais de déplacement et de fonctionnement, frais d'études extérieures ou investissements en divers équipements.

L'obtention de PER (I) est une étape clé du développement puisqu'elle donne une exclusivité territoriale de 5 ans renouvelable 2 fois. Le titulaire de ce titre minier est le seul à pouvoir commercialiser, donc le seul à pouvoir établir une installation en profondeur et en surface. Il a donc en tant que tel une valeur généralement évaluée en fonction de la ressource disponible. Nous ne sommes pas encore en mesure de déterminer cette valeur. Les dépenses engagées dans cette phase préliminaire, avant l'obtention du PER, sont comptabilisées en charges.

Grâce au PER, la phase d'exploration (de forage) (II) devient possible.

Le démarrage des forages nécessite au préalable des travaux exploratoires précis (géophysique, définition de l'objet géologique cible - lithologie, modèle surfacique, modèle structural, données mécaniques, perméabilité, géochimie - modélisation du réservoir, modélisation prévisionnelle de l'exploitation par production/injection sur 30 ans), des coûts d'ingénierie de forage, des coûts d'ingénierie thermique pour la valorisation en surface de la chaleur, des frais de sélection de site, des investissements et des coûts d'installation d'un rig de forage, des coûts de préparation du site, des coûts juridiques, des coûts d'assurance, des coûts de recherche de financements et des coûts indirects* liés aux précédents (temps passé sur les recherches de financements par exemple, ou les frais de fait attribuables à l'activité : frais généraux et administratifs dédiés à l'activité géothermique).

Ces frais de développement sont considérés comme des coûts d'acquisition des immobilisations que sont les puits exploratoires. Ces coûts, mesurables et individualisés par projet, sont donc activés pendant toute la phase de préparation de l'exploration ("coûts d'acquisition des puits") et affectés en "stocks en cours".

Au lancement du plan d'exploration, ces stocks ont pour valeur leur coût historique car à ce stade, tout tend à démontrer que la campagne d'exploration sera un succès (disponibilité de zones aquifères à bonne profondeur, à bonne température et à bonne pression). Au cours de la campagne, et à chaque fois qu'un forage ne permet pas de tester positivement une zone aquifère exploitable, la probabilité de succès se réduit et le stock est ajusté en conséquence.

En conséquence,

- Si le programme échoue totalement (aucun puits ne présente des conditions d'exploitation viables), les coûts d'acquisition des puits ne sont pas constatés en stock.
- Si le programme permet de trouver des conditions d'exploitation géothermiques viables, il y a de fortes probabilités que les coûts engagés pourront être cédés à la SPV. La phase III viendra confirmer la capacité d'injection industrielle du réservoir qui aura été pré validé lors des tests de la phase II. Les coûts d'acquisition sont donc conservés en immobilisation en cours pour être transférés en immobilisations corporelles et amortis à partir de la mise en exploitation de la station géothermique, soit à la fin de la phase IV, dès lors que le raccordement électrique est réalisé.

A chaque phase du programme, les actifs constitués ont une valeur intrinsèque. Juridiquement, les PER sont cessibles (principe d'amodiation ou de mutation). Economiquement, leur valeur de marché dépend du potentiel de ressources. Plus les phases sont avancées (à l'issue des études géophysique, la valeur potentielle devient précise), plus les actifs constitués ont une valeur de cession importante. Nous estimons

possibles d'identifier 4 à 5 secteurs d'exploitation par PER, ce qui représente à minima un multiple de notre investissement initial.

Il y a deux projets en phase II :

- Strasbourg : PER accordé en juin 2013
- Val de Drôme : PER accordé en mars 2014

Au 31/12/2020, il y a un projet en phase III : Strasbourg : secteur de Vendenheim.

Au 31 décembre 2020, la société a reclassé en immobilisations incorporelles, les coûts associés aux différents Permis Exclusif de Recherche pour une montant de 8,8m€ précédemment classé en Stocks de Travaux, ce reclassement a également impacté les comptes du Compte de Résultat correspondant aux variations de stocks et à la production immobilisée.

Au 31 décembre 2022, il reste en immobilisations incorporelles les coûts de recherche et de développement pour un montant de 9,5 m€ mis en œuvre pour les projets suivants, PER Strasbourg pour les projets Eckbolsheim, projets Hurtigheim, PER Val de Drome et Riom.

A la date d'arrêté des comptes, compte tenu des recours juridiques en cours sur le PER de Strasbourg, la société se trouve placée dans l'impossibilité d'apprécier si une dépréciation de cet actif s'avère nécessaire et pour quel montant.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et de taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlements de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

Les frais accessoires, droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, ne sont pas incorporés à ce coût d'acquisition. Les intérêts des emprunts spécifiques à l'acquisition ou à la production d'immobilisation ne sont pas inclus dans le coût des immobilisations.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire sur la durée d'utilisation.

Les durées d'utilisation sont les suivantes :

- Concessions et Brevets : 3 ans
- Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- Outillage industriel : 10 ans linéaire
- Installations générales Agencements : 10 ans linéaire
- Matériel de transport : 5 ans linéaire
- Matériel informatique : 3 ans linéaire

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire correspond à la valeur d'utilité.

A chaque arrêté comptable, la société réalise une analyse de cette valeur d'utilité selon une approche multicritère reposant en particulier sur les prévisions d'activité attendues dans le cadre du business plan établi par le groupe.

Au 31 décembre 2022, la société Géorhin a dépréciée à 100% les titres de ses participations.

Stocks et en cours

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, des droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables à l'acquisition de produits finis, des matières premières et des services. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Au 31 décembre 2022, la société a en stock des outils de forage et des consommables spécifiques à l'activité géothermique pour un montant brut de 1.146.123€, ces outils et consommables ont été dépréciés pour 784 884€ soit un net de 361 239€.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les provisions pour dépréciations d'actif tiennent compte des éventuels risques afférents à des sociétés liées ou avec un lien de participation.

Au 31 décembre 2022, la société a constaté des factures à établir vis-à-vis de la société FONGEOM pour un montant de 17 599.19€ HT.

La société dispose de créances liées aux avances en comptes courants associée accordées à ses filiales. Au 31 décembre 2022, ces créances s'élèvent à 38 477 345 euros. Le détail de ces créances figure dans le tableau des filiales et des participations. Les créances font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 38 477 345 euros.

AUTRES INFORMATIONS

Compte Personnel de Formation

Depuis le 1er Janvier 2015, les droits à formation ont été transférés dans le compte personnel de formation (CPF) qui remplace désormais le DIF. Le financement du CPF est assuré par une contribution de 1% de la masse salariale.

Nous vous informons que nous n'avons pas souhaité conserver en interne la gestion du CPF.

Résultat Exceptionnel

Les produits exceptionnels se décomposent principalement d'un paiement suite au jugement Foragelec pour 31k€.

Les charges exceptionnelles se composent principalement d'un ajustement lié à une subvention à recevoir pour 13k€ et d'une VNC sur éléments d'actif cédés pour 4.7k€

Engagement de retraite

Au 31 décembre 2022, l'engagement retraite n'est pas significatif. Il ne fait l'objet ni d'une provision dans les comptes ni d'une information chiffrée dans l'annexe.

Engagements hors bilan

Dans le cadre de l'obtention des PER, GeoRhin doit dans un délai de 5 ans engager des dépenses conformément aux programmes exploratoires des titres miniers dont le montant est fixé par arrêté publié au journal officiel.

En cas de non-respect de ces engagements, GeoRhin perdrait le droit de renouvellement automatique et exclusif du PER. GeoRhin se verrait alors dans l'obligation de renégocier de gré à gré avec l'Etat l'exploration exclusive pour une nouvelle période de 5 ans ou redéposer une demande de PER ouverte à la concurrence.

La SAS GEORHIN (anciennement FONROCHE GEOTHERMIE) s'est porté caution solidaire pour un montant en principal de 880 000€, plus intérêts, commissions et frais accessoires dans le cadre du crédit à long terme souscrit par FONGEOM auprès du crédit agricole. A la date d'arrêté des comptes, le capital restant dû est de 493.515€.

La SAS La Compagnie des Châteaux, s'est portée caution solidaire à hauteur de 3.000.000€ des billets de trésorerie souscrit par la SAS Géorhin. Au 31/12/2021 l'encours des billets de trésoreries s'élève à 12,95M€.

Transactions avec des parties liées

Aucune transaction significative et conclues à des conditions différentes de celles du marché n'a été conclue avec une partie liée.

Produits et Charges financiers

Les produits financiers s'élèvent au 31/12/2022 à 42.5k€ et correspondent à la rémunération des prêts intra-groupes. Les charges financières s'élèvent au 31/12/2022 à 275k€ dont 93k€ correspondant à la dépréciation des comptes courants et des titres des filiales et 181k€ d'intérêts bancaires.

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Depuis le 1^{er} janvier 2021, la société est indépendante fiscalement.

Le montant des déficits fiscaux reportables au 31 décembre 2022 est de 3 130 486€

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant des honoraires des Commissaires aux comptes s'élève à 12.430€.

Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation et événements post-clôture

PER DE STRASBOURG, DOUBLET DE VENDENHEIM

A la suite d'une série d'événements sismiques commencée le 27 octobre 2020 et notamment l'évènement du 4 décembre 2020, d'une magnitude de 3,6, la préfète du Bas Rhin, par deux arrêtés des 7 et 8 décembre 2020 a ordonné l'arrêt définitif des opérations de forages géothermiques, de simulation hydraulique des puits et de tests sur la commune de Vendenheim.

Un arrêté du 2 février 2021 prescrit à la société de déposer une déclaration d'arrêt définitif de l'activité. La société Georhin conteste ces arrêtés et a entamé une procédure judiciaire contre ces arrêtés auprès du Tribunal Administratif de Strasbourg.

Par un jugement 24 mars 2022, le Tribunal Administratif de Strasbourg a annulé les arrêtés contestés.

La Préfecture du Bas Rhin a fait appel de cette décision le 16 mai 2022 auprès de la Cour d'Appel de Nancy.

Un comité d'expert a été mis en place aux fins d'analyser les événements et proposer des méthodes ou technologies qui permettront d'intégrer le retour d'expérience de Vendenheim. La société collabore activement à ces travaux dont les conclusions ont été rendues publiques en Mai 2022 et continue la surveillance des puits.

PER DE STRASBOURG, projets de HURTIGHEIM ET ECKBOLSHEIM

En date du 15 avril 2021, la préfète du Bas-Rhin a publié trois arrêtés qui prescrivent, pour les sites d'Eckbolsheim et d'Hurtigheim ainsi que le site d'Illkirch exploité par la société Électricité de Strasbourg, des compléments d'études afin de tenir compte des observations et recommandations émises par le comité d'experts mentionné ci-avant. La société a suspendu les projets relatifs à ces sites.

Par un jugement 23 juin 2022, le Tribunal Administratif de Strasbourg a annulé les arrêtés contestés sur leur caractère suspensif.

Les études demandées ont été remises à la Prefecture en Octobre 2022. Georhin a déposé en Septembre 2022 une déclaration de levé géophysique pour ces deux projets, pour en améliorer la modélisation géologique.

La société concentre ces efforts sur la préservation de ces actifs et la collaboration active avec les services de l'État de la Région Grand Est.

Par conséquent aussi, les activités sur les 4 autres PER détenus par la société ont été réduite au minimum.

En conséquence de cette situation, la société a procédé aux dépréciations des actifs de la société principalement composés de participations (2,5m€), du stock de matériel (0,8m€) détenu et de certaines créances clients et intra-groupes (67m€).

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Selon le contexte présent sur les PER, le 02/02/2022 la société GEORHIN entre dans une procédure de sauvegarde. Les créanciers ont 2 mois pour déclarer leurs créances auprès du mandataire judiciaire. Le 13/07/2022 la période d'observation est prolongée. L'administrateur judiciaire obtient la création de classes de parties affectées, afin d'engager des discussions de sortie du plan de sauvegarde dès Septembre 2022.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE :

Début Février 2023, le tribunal de commerce d'Agen a validé l'acquisition par Arverne Groupe de 100% des titres de la société Géorhin (ex-Fonroche Géothermie) à la société Compagnie des Châteaux pour 1€. Le protocole d'accord conclu entre Arverne Group et La Compagnie des Châteaux le 31 janvier 2023 inclut deux compléments de prix, sous conditions.

Le plan de sauvegarde a été adopté le 01/02/2023 et a été clôturé le 06/04/2023.

Immobilisations

GEORHIN

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 22/06/23
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	9 608 164		186 742
TOTAL immobilisations incorporelles :	9 608 164		186 742
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	251 373		
Installations générales, agencements et divers	21 426		
Matériel de transport	10 039		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	136 997		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	419 836		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	2 526 505		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	633		
TOTAL immobilisations financières :	2 527 138		
TOTAL GÉNÉRAL	12 555 137		186 742

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles			9 794 906	
TOTAL immobilisations incorporelles :			9 794 906	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels		9 294	242 079	
Inst. générales, agencements et divers			21 426	
Matériel de transport			10 039	
Mat. de bureau, informatique et mobil.		7 952	129 046	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :		17 245	402 590	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations			2 526 505	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières			633	
TOTAL immobilisations financières :			2 527 138	
TOTAL GÉNÉRAL		17 245	12 724 634	

Amortissements

GEORHIN

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 22/06/23
Devise d'édition EURO

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	314 238			314 238
TOTAL immobilisations incorporelles :	314 238			314 238
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel	147 314	42 833	6 091	184 056
Inst. générales, agencements et divers	11 805	2 143		13 948
Matériel de transport	9 710	329		10 039
Mat. de bureau, informatique et mobil.	130 522	4 492	6 428	128 586
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	299 352	49 796	12 519	336 629
TOTAL GÉNÉRAL	613 590	49 796	12 519	650 867

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :			
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL			

Amortissements (suite - dérogatoire)

GEORHIN

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 22/06/23
Devise d'édition EURO

VENTILATIONS DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS		
	Colonne 1 Différentiel de durée	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amort. fiscal exceptionnel
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :			
TOTAL III			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			
TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (Col. 1+2+3)			

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	REPRISES			Mouvements nets des amort. à la fin de l'exercice
	Colonne 4 Différentiel de durée	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amort. fiscal exceptionnel	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement. TOTAL I				
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.				
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :				
TOTAL III				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)				
TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (Col. 4+5+6)				

TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ

Provisions Inscrites au Bilan

GEORHIN

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 22/06/23
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				

Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges				
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES				

Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation	2 526 400 809 962 28 849 386 38 384 032	93 313	25 079	2 526 400 784 884 28 849 386 38 477 345
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	70 569 780	93 313	25 079	70 638 014

TOTAL GÉNÉRAL	70 569 780	93 313	25 079	70 638 014
----------------------	-------------------	---------------	---------------	-------------------

État des Échéances des Créances et Dettes

GEORHIN

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 22/06/23
Devise d'édition EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	633		633
TOTAL de l'actif immobilisé :	633		633
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	263 880		263 880
Autres créances clients	34 376 502	21 119	34 355 383
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	319	319	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	386 118	20 395	365 723
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers	24 857	24 857	
Groupe et associés	38 477 345		38 477 345
Débiteurs divers	18 010	18 010	
TOTAL de l'actif circulant :	73 547 031	84 700	73 462 331
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE			

TOTAL GÉNÉRAL	73 547 664	84 700	73 462 964
----------------------	-------------------	---------------	-------------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	13 850 581	4 419 502	9 431 079	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	2 303 885	44 454	511 690	1 747 741
Personnel et comptes rattachés	4 133	4 133		
Sécurité sociale et autres organismes	39 686	23 818	3 650	12 218
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	5 773 985			5 773 985
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	9 770	9 770		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	54 132 151			54 132 151
Autres dettes	2 700	2 700		
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				

TOTAL GÉNÉRAL	76 116 891	4 504 377	9 946 419	61 666 095
----------------------	-------------------	------------------	------------------	-------------------

Charges à Payer

GEORHIN

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 22/06/23
Devise d'édition EURO

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	44 454
Dettes fiscales et sociales	15 095
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	
TOTAL	59 549

Produits à Recevoir

GEORHIN

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 22/06/23
Devise d'édition EURO

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	21 119
Personnel	319
Organismes sociaux	
État	24 857
Divers, produits à recevoir	
Autres créances	3 528
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	
TOTAL	49 823

Variation Détaillée des Stocks et des En-Cours

GEORHIN

Période du 01/01/22 au 31/12/22
 Edition du 22/06/23
 Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises Stocks revendus en l'état Marchandises				
Approvisionnement Stocks approvisionnement Matières premières Autres approvisionnements	1 146 123	1 173 971		27 848
TOTAL I	1 146 123	1 173 971		27 848

Production Produits intermédiaires Produits finis Produits résiduels				
TOTAL II				

Production en cours Produits Travaux Études Prestations de services				
TOTAL III				

PRODUCTION STOCKEE (ou déstockage de production)	II + III		
---	-----------------	--	--

Charges et Produits Constatés d'Avance

GEORHIN

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 22/06/23
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation		
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		

TOTAL

Composition du Capital Social

GEORHIN

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 22/06/23
Devise d'édition EURO

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	214000	15
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	214000	15

Identité des Sociétés Mères Consolidant les Comptes de la Société

GEORHIN

Période du 01/01/22 au 31/12/22

Edition du 22/06/23

Devise d'édition EURO

DÉNOMINATION SOCIALE	Forme	Au capital de	Ayant son siège social à

Tableau de variation des capitaux propres

GEORHIN

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 22/06/23
Devise d'édition EURO

	Solde Initial	Augmentation	Diminution	Solde Final
Capital social	3 210 000			3 210 000
Primes liées au capital social				
Écart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale				
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées	33 304			33 304
Autres réserves				
Ecart d'équivalence				
Report à nouveau	(62 536 470)		1 386 080	(63 922 550)
Résultat de l'exercice	(1 386 080)	1 386 080	668 528	(668 528)
Subventions d'investissement	228 330			228 330
Provisions réglementées				
TOTAL	(60 450 916)	1 386 080	2 054 608	(61 119 444)

Effectif Moyen

GEORHIN

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 22/06/23
Devise d'édition EURO

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	3	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers		
TOTAL	3	

Bilan Actif

GEORHIN

Période du 01/01/22 au 31/12/22

Edition du 22/06/23

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	9 794 906	314 238	9 480 668	9 293 926
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	9 794 906	314 238	9 480 668	9 293 926
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	242 079	184 056	58 023	104 059
Autres immobilisations corporelles	160 511	152 573	7 938	16 425
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	402 590	336 629	65 961	120 484
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	2 526 505	2 526 400	105	105
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	633		633	633
TOTAL immobilisations financières :	2 527 138	2 526 400	738	738
ACTIF IMMOBILISÉ	12 724 634	3 177 267	9 547 367	9 415 147
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement	1 146 123	784 884	361 239	364 009
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :	1 146 123	784 884	361 239	364 009
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				4 000
Créances clients et comptes rattachés	34 640 382	28 849 386	5 790 996	5 783 632
Autres créances	38 906 649	38 477 345	429 304	1 224 906
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	73 547 031	67 326 731	6 220 300	7 012 538
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	169 991		169 991	547
Charges constatées d'avance				1 712
TOTAL disponibilités et divers :	169 991		169 991	2 260
ACTIF CIRCULANT	74 863 144	68 111 614	6 751 530	7 378 806
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	87 587 778	71 288 881	16 298 897	16 793 954

Bilan Passif

GEORHIN

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 22/06/23
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 3 210 000	3 210 000	3 210 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	33 304	33 304
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	(63 922 550)	(62 536 470)
Résultat de l'exercice	(668 528)	(1 386 080)
TOTAL situation nette :	(61 347 774)	(60 679 246)
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	228 330	228 330
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	(61 119 444)	(60 450 916)
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées	1 301 451	1 301 451
AUTRES FONDS PROPRES	1 301 451	1 301 451
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	13 850 581	13 639 569
Emprunts et dettes financières divers	54 132 151	54 132 151
TOTAL dettes financières :	67 982 731	67 771 719
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 303 885	2 340 303
Dettes fiscales et sociales	5 827 574	5 831 396
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 700	
TOTAL dettes diverses :	8 134 159	8 171 700
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	76 116 891	75 943 419
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	16 298 897	16 793 954

2 GRE
SAS au capital de 3 210 000 €
49 Route d'Agen 47310 ESTILLAC
RCS AGEN 529 770 646
« La Société »

EXTRAIT DES DECISIONS DU PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 30 JUIN 2023

L'associé unique, sur proposition du Président, décide d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice de la façon suivante :

Section 1 – Origine

Résultat déficitaire de l'exercice : - 668 528 €.

Section 2 – Affectation

A hauteur de - 668 528 € dans le compte report à nouveau

A l'issue de cette opération, le compte de Report à nouveau passera de - 63 922 550 € à - 64 591 078 €.

Section 3 – Rappel des dividendes distribués

L'associé unique prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices.

Certifié conforme

L'associé unique,

La société ARVERNE GROUP, Représentée par M. Pierre Brossollet

